



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSERTION PROFESSIONNELLE

EN 2 ANS

COHORTE 2018-2019

**Les chiffres clés
de la région
académique**

Voie scolaire : 63 % des sortants de
BTS sont en emploi contre 47 %
des sortants de bac professionnel

Apprentissage : 78 % des sortants
de BTS sont en emploi contre 71 %
des sortants de bac professionnel



Voie scolaire

Insertion professionnelle à 24 mois des sortants en 2018 ou en 2019

50,3 % en emploi dans le secteur privé 24 mois après leur sortie du lycée

Taux d'emploi des sortants à 24 mois selon la classe de sortie et le sexe

	Classe de sortie	Académie d'Amiens		Académie de Lille		Région académique		France métro + DROM	
		Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)	Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)	Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)	Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)
Femme	Ensemble	4 916	47,8	11 375	48,1	16 291	48,0	146 488	52,7
	dont CAP	714	27,5	1 422	22,2	2 136	24,0	19 748	33,5
	dont Bac pro	2 487	43,4	5 530	42,5	8 017	42,8	69 616	48,42
	dont BTS	1 715	62,6	4 423	63,4	6 138	63,2	57 124	64,5
Homme	Ensemble	5 890	50,8	14 684	52,5	20 574	52,0	184 642	54,2
	dont CAP	1 023	36,6	2 512	36,7	3 535	36,6	31 111	40,8
	dont Bac pro	3 148	50,1	7 034	50,3	10 182	50,3	91 907	51,9
	dont BTS	1 719	60,6	5 138	63,3	6 857	62,6	61 624	64,3
Ensemble	Ensemble	10 806	49,5	26 059	50,6	36 865	50,3	331 130	53,5
	dont CAP	1 737	32,8	3 934	31,4	5 671	31,9	50 859	38,0
	dont Bac pro	5 635	47,2	12 564	46,9	18 199	47,0	161 523	50,4
	dont BTS	3 434	61,6	9 561	63,4	12 995	62,9	118 748	64,4

Taux d'emploi des sortants des spécialités de la production à 24 mois selon la classe de sortie et le sexe

	Classe de sortie	Académie d'Amiens		Académie de Lille		Région académique		France métro + DROM	
		Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)	Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)	Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)	Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)
Femme	Ensemble	515	41,9	1 123	44,6	1 638	43,8	17 377	47,6
	dont CAP	177	21,5	318	25,8	495	24,2	5 433	32,0
	dont Bac pro	224	48,2	468	45,3	692	46,2	7 015	49,9
	dont BTS	114	61,4	337	61,4	451	61,4	4 929	61,7
Homme	Ensemble	3 287	50,4	8 471	52,1	11 758	51,7	104 558	54,2
	dont CAP	721	36,5	1 823	36,7	2 544	36,6	21 771	40,3
	dont Bac pro	1 964	51,9	4 437	52,5	6 401	52,3	54 778	53,4
	dont BTS	602	62,3	2 211	64,3	2 813	63,9	28 009	66,4
Ensemble	Ensemble	3 802	49,3	9 594	51,3	13 396	50,7	121 935	53,2
	dont CAP	898	33,5	2 141	35,1	3 039	34,6	27 204	38,7
	dont Bac pro	2 188	51,5	4 905	51,8	7 093	51,7	61 793	53,0
	dont BTS	716	62,2	2 548	63,9	3 264	63,5	32 938	65,7

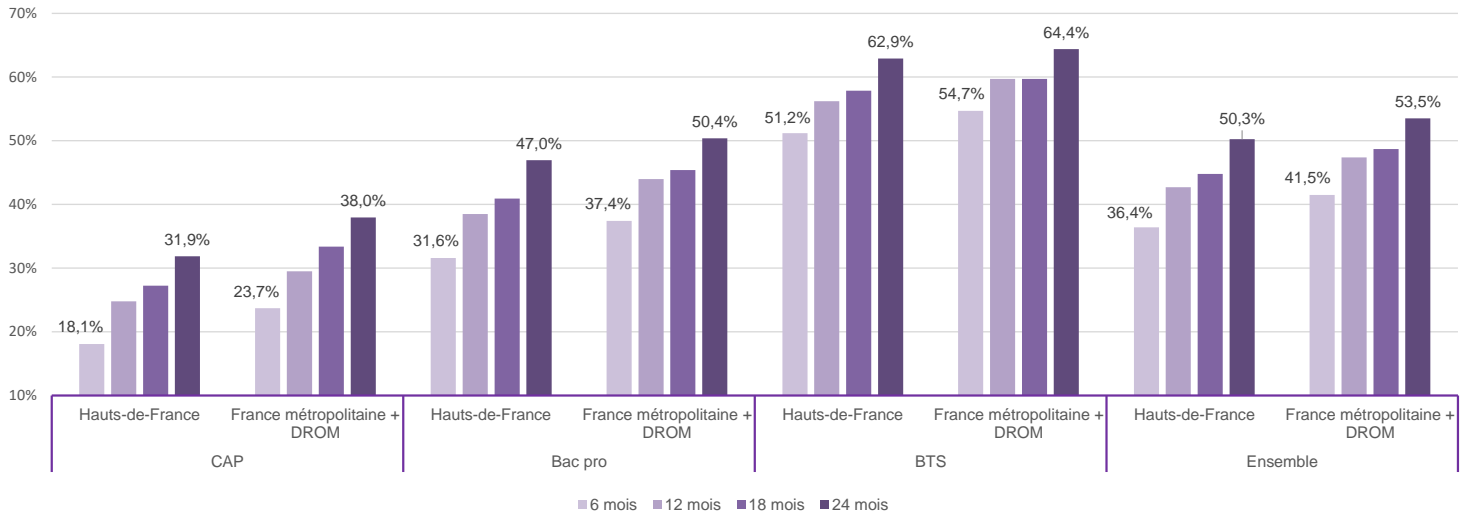
Taux d'emploi des sortants des spécialités des services à 24 mois selon la classe de sortie et le sexe

	Classe de sortie	Académie d'Amiens		Académie de Lille		Région académique		France métro + DROM	
		Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)	Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)	Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)	Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)
Femme	Ensemble	4 401	48,5	10 252	48,5	14 653	48,5	129 111	53,3
	dont CAP	537	29,4	1 104	21,2	1 641	23,9	14 315	34,0
	dont Bac pro	2 263	43,0	5 062	42,2	7 325	42,4	62 601	48,3
	dont BTS	1 601	62,7	4 086	63,6	5 687	63,4	52 195	64,7
Homme	Ensemble	2 603	51,4	6 213	53,0	8 816	52,5	80 084	54,2
	dont CAP	302	36,8	689	36,6	991	36,6	9 340	42,0
	dont Bac pro	1 184	47,2	2 597	46,6	3 781	46,8	37 129	49,6
	dont BTS	1 117	59,7	2 927	62,6	4 044	61,8	33 615	62,6
Ensemble	Ensemble	7 004	49,6	16 465	50,2	23 469	50,0	209 195	53,7
	dont CAP	839	32,1	1 793	27,1	2 632	28,7	23 655	37,2
	dont Bac pro	3 447	44,4	7 659	43,7	11 106	43,9	99 730	48,8
	dont BTS	2 718	61,5	7 013	63,2	9 731	62,7	85 810	63,9

Champ : Sortants en 2018 ou en 2019 de lycées des secteurs public et privé sous tutelle du MENJ (sans les mentions complémentaires de niveau 4 et 5).

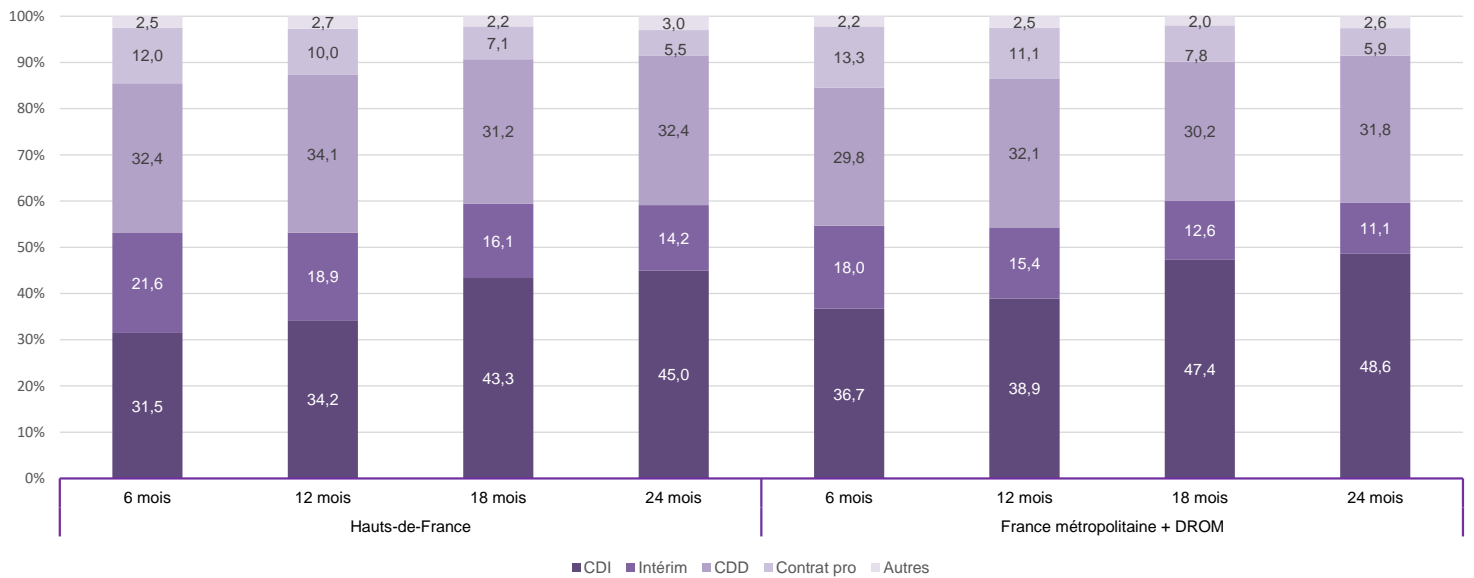
Source : DEPP-Dares, InserJeunes.

Taux d'emploi selon la classe de sortie



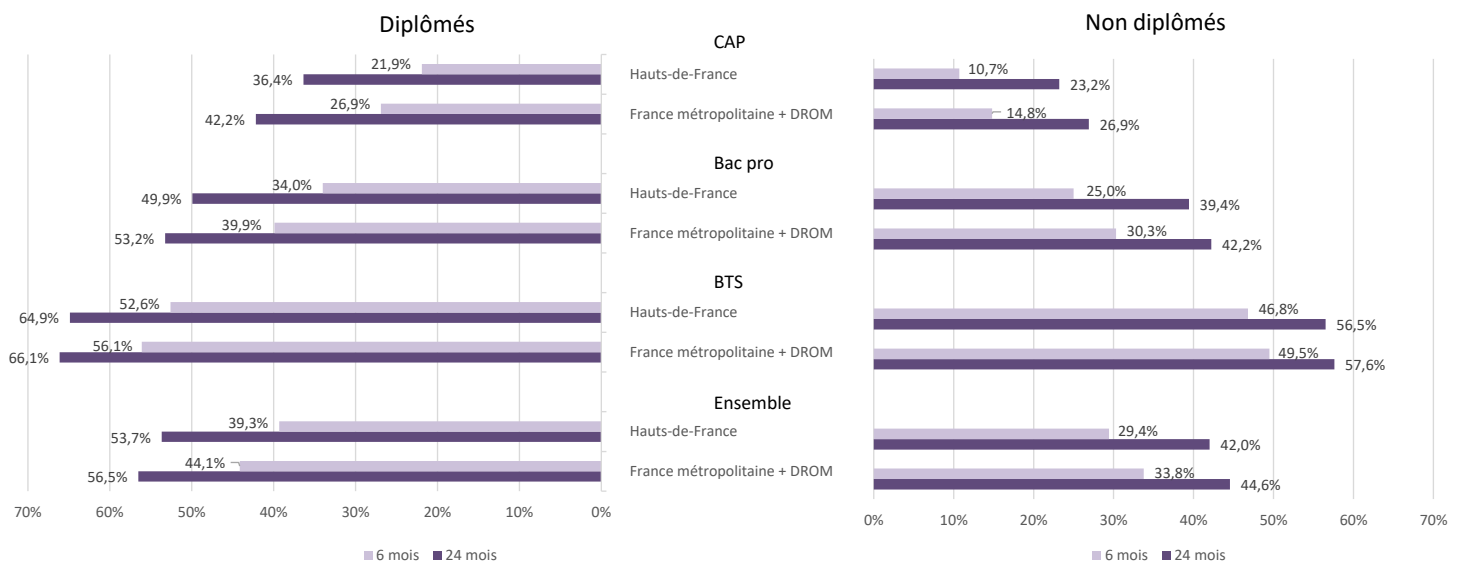
Note de lecture : Dans les Hauts-de-France, le taux d'emploi des lycéens professionnels 24 mois après leur sortie du système scolaire est de 50,3 % contre 36,4 % 6 mois après leur fin d'études (- 13,9 points). Ces proportions sont respectivement de 53,5 % et de 41,5 % (-12 points) pour les lycéens professionnels sortants en France métropolitaine + DROM.

Répartition du type de contrat obtenu



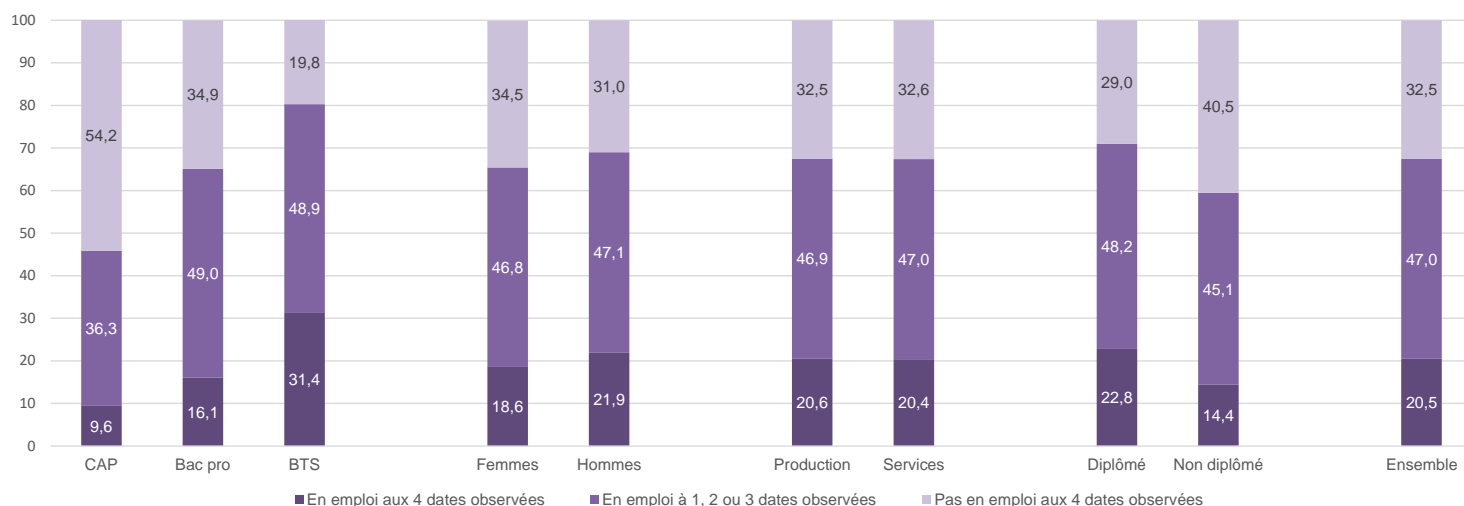
Note de lecture : Dans les Hauts-de-France, parmi les lycéens professionnels en emploi 24 mois après leur sortie du système scolaire, 45,0 % sont en CDI contre 31,5 % 6 mois après leur fin d'études (-13,5 points). Ces proportions sont respectivement de 48,6 % et de 36,7 % (-11,9 points) pour les lycéens professionnels sortants en emploi de France métropolitaine + DROM.

Taux d'emploi selon l'obtention du diplôme préparé



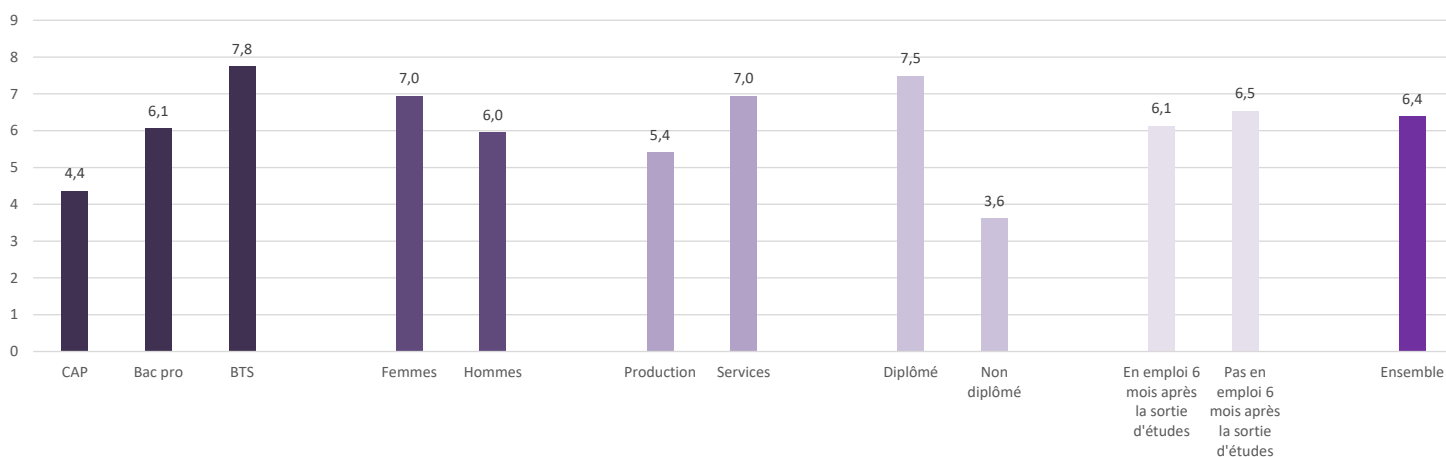
Note de lecture : Le taux d'emploi à 24 mois des lycéens professionnels diplômés est de 53,7 % dans les Hauts-de-France et se situe 12,6 points au-dessus de celui à 6 mois. En France métropolitaine + DROM, le taux d'emploi à 24 mois des lycéens professionnels diplômés est de 56,5 % et se situe 12,4 points au-dessus de celui à 6 mois. Il est de 44,6 % pour ceux n'ayant pas obtenu leur diplôme, soit une augmentation de 10,8 points par rapport à leur taux d'emploi à 6 mois.

Répartition des types de parcours dans les deux ans suivant la sortie d'études des lycéens professionnels



Note de lecture : Dans les Hauts-de-France, 20,5 % des lycéens professionnels sortants sont en emploi salarié privé aux 4 dates observées, c'est-à-dire 6, 12, 18 et 24 mois après leur sortie du système scolaire. 47 % des lycéens professionnels sortants ont été en emploi salarié privé 1, 2 ou 3 fois sur les 4 dates observées. Et 32,5 % n'étaient pas en emploi salarié privé aux 4 dates observées.

Taux de reprise d'études un an après la sortie



Note de lecture : Dans les Hauts-de-France, 6,4 % des lycéens professionnels sortants ont repris des études un an après la sortie du système scolaire.

Quelques éléments d'analyse

Dans les Hauts-de-France, 20,5 % des lycéens professionnels sortants sont en emploi salarié privé aux 4 dates observées. Plus de la moitié d'entre eux sont en emploi chez le même employeur aux 4 dates observées.

Il y a 47,0 % des lycéens professionnels sortants en Hauts-de-France qui ont connu des périodes d'emploi et des périodes de non-emploi au cours des 4 dates observées. Parmi eux, 6,1 % ont repris des études l'année suivant leur sortie d'études (ce qui est considéré comme une période de non-emploi lors des points d'observation à 12, 18 et 24 mois) après avoir été en emploi 6 mois après la fin de la formation.

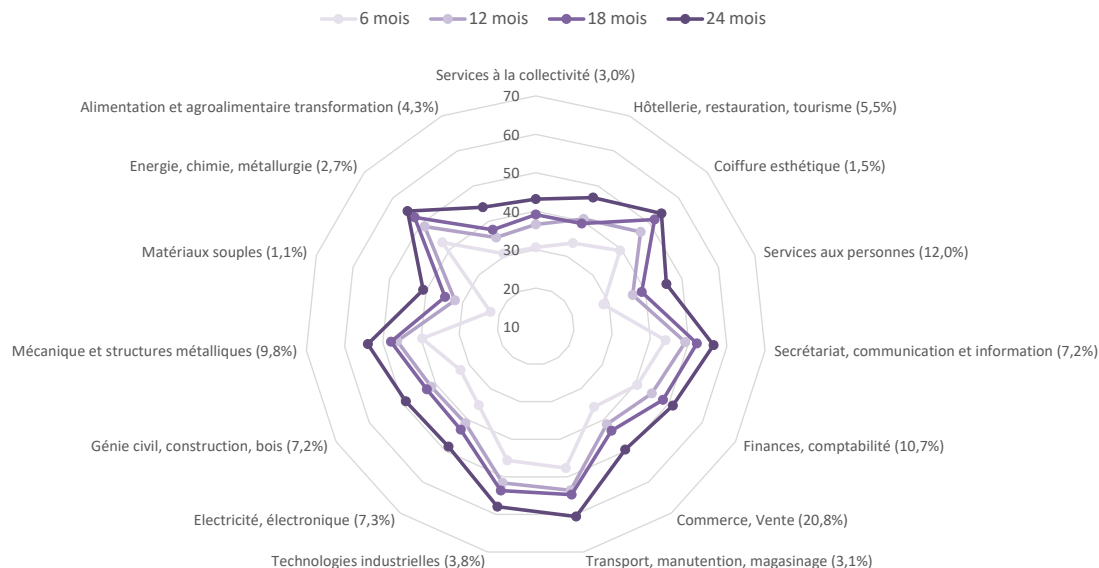
Et enfin, dans l'ensemble des lycéens sortants d'une dernière année de formation professionnelle en lycée public ou privé sous contrat dans les Hauts-de-France, 32,5 % n'étaient en emploi salarié privé à aucune des 4 dates observées mais ils ont pu connaître des périodes d'emploi en dehors de ces quatre points d'observation. Parmi eux, 6,5 % ont repris des études l'année suivant leur sortie de formation.

En comparaison, dans l'ensemble des lycéens sortants d'une dernière année de formation professionnelle en lycée public ou privé sous contrat en France métropolitaine + DROM, 23,8 % sont en emploi salarié privé aux 4 dates observées. Plus de la moitié d'entre eux sont en emploi chez le même employeur aux 4 dates observées.

Il y a 47,9 % des lycéens professionnels sortants en France métropolitaine + DROM qui ont connu des périodes d'emploi et des périodes de non-emploi au cours des 4 dates observées. Parmi eux, 7,9 % ont repris des études l'année suivant leur sortie d'études (ce qui est considéré comme une période de non-emploi lors des points d'observation à 12, 18 et 24 mois) après avoir été en emploi 6 mois après la fin de la formation.

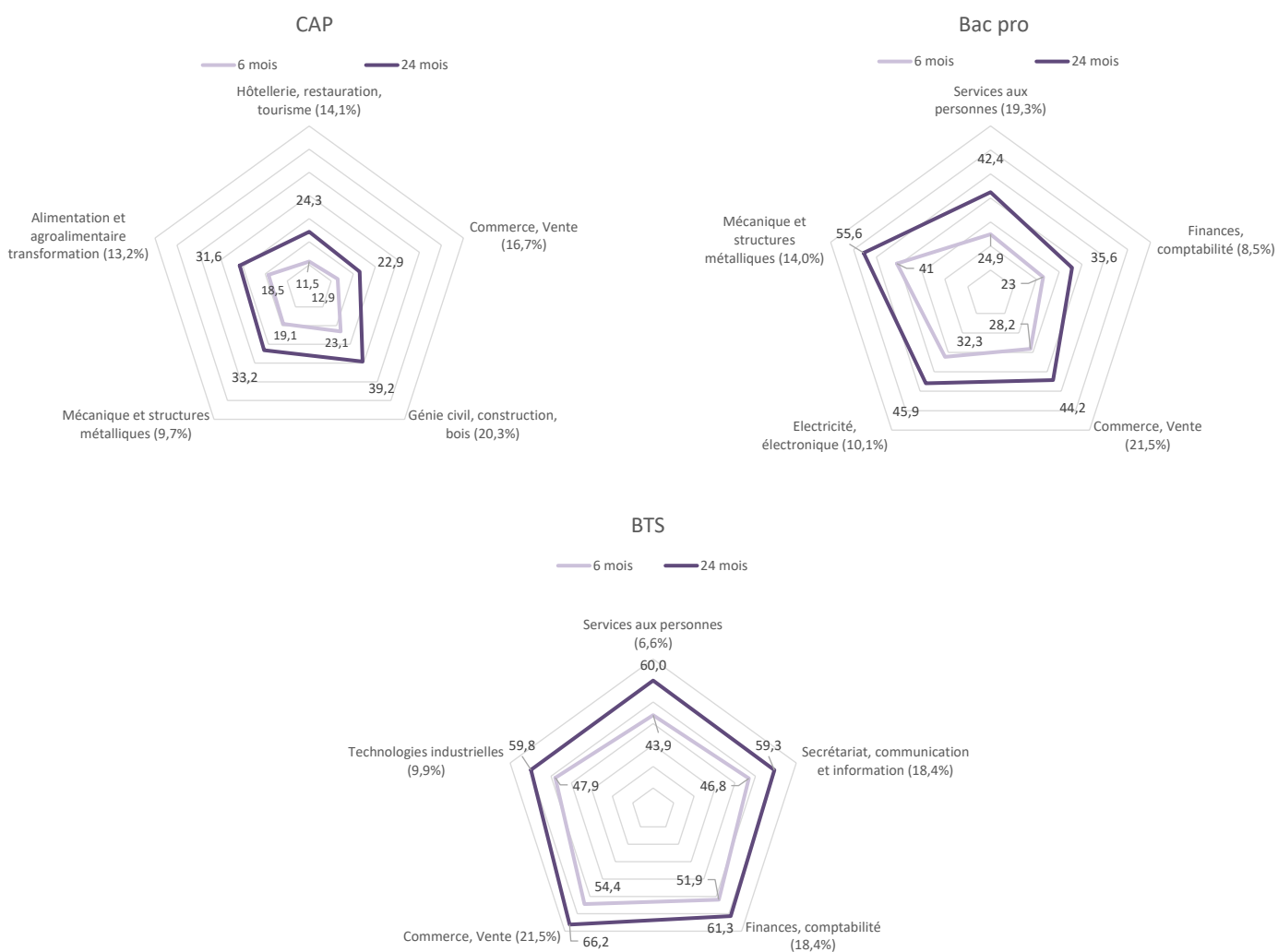
Et enfin, 28,3 % n'étaient en emploi salarié privé à aucune des 4 dates observées mais ils ont pu connaître des périodes d'emploi en dehors de ces quatre points d'observation. Parmi eux, 8,4 % ont repris des études l'année suivant leur sortie de formation.

Taux d'emploi à 6, 12, 18 et 24 mois selon le domaine de spécialité



Note de lecture : Dans les Hauts-de-France, 49,6 % des lycéens professionnels ayant suivi une formation en "Commerce, vente" sortis en 2018 ou en 2019 étaient en emploi 24 mois après leur sortie du système scolaire. 6 mois après leur sortie du système scolaire, le taux d'emploi de ces lycéens professionnels était de 35,8 %. Le domaine de spécialité "Commerce, vente" concerne 20,8 % des sortants.

Taux d'emploi à 6 et 24 mois selon la classe de sortie pour les 5 domaines de spécialités les plus représentés



Note de lecture : Dans les Hauts-de-France, 66,2 % des lycéens professionnels en BTS "Commerce, vente" sortis en 2018 ou en 2019 étaient en emploi 24 mois après leur sortie du système scolaire. 6 mois après leur sortie du système scolaire, le taux d'emploi de ces lycéens professionnels était de 54,4 %. Ces formations concernent 21,5 % des sortants.



Apprentissage

Insertion professionnelle à 24 mois des sortants en 2018 ou en 2019

69,6 % en emploi dans le secteur privé 24 mois après leur sortie d'apprentissage

Taux d'emploi des sortants à 24 mois selon la classe de sortie et le sexe

	Classe de sortie	Académie d'Amiens		Académie de Lille		Région académique		France métro + DROM	
		Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)	Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)	Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)	Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)
Femme	Ensemble*	916	65,4	4 585	63,5	5 501	63,8	71 060	66,4
	dont CAP	227	48,0	1 445	50,9	1 672	50,5	21 416	56,3
	dont Bac pro	174	61,5	342	60,5	516	60,9	6 108	64,6
	dont BP	52	78,9	1 033	72,5	1 085	72,8	13 968	76,1
	dont BTS	348	75,0	925	72,1	1 273	72,9	16 714	72,7
Homme	Ensemble*	3 589	72,4	8 921	72,1	12 510	72,2	149 307	71,2
	dont CAP	1 257	66,2	3 153	62,7	4 410	63,7	59 635	65,3
	dont Bac pro	586	74,1	904	74,0	1 490	74,0	20 298	73,2
	dont BP	310	72,3	911	77,9	1 221	76,5	16 260	77,3
	dont BTS	1 037	78,7	2 129	80,1	3 166	79,7	30 855	77,0
Ensemble	Ensemble*	4 505	71,0	13 506	69,2	18 011	69,6	220 367	69,6
	dont CAP	1 484	63,4	4 598	59,0	6 082	60,1	81 051	62,9
	dont Bac pro	760	71,2	1 246	70,3	2 006	70,6	26 406	71,2
	dont BP	362	73,2	1 944	75,1	2 306	74,8	30 228	76,7
	dont BTS	1 385	77,8	3 054	77,7	4 439	77,7	47 569	75,5

Taux d'emploi des sortants des spécialités de la production à 24 mois selon la classe de sortie et le sexe

	Classe de sortie	Académie d'Amiens		Académie de Lille		Région académique		France métro + DROM	
		Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)	Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)	Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)	Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)
Femme	Ensemble*	204	64,2	942	63,9	1 146	64,0	15 197	65,5
	dont CAP	50	44,0	363	51,5	413	50,6	6 182	57,5
	dont Bac pro	78	68,0	141	64,5	219	65,8	1 596	65,7
	dont BP	11	.	51	72,6	62	74,2	1 111	69,5
	dont BTS	38	73,7	149	76,5	187	75,9	2 525	73,9
Homme	Ensemble*	2 697	72,0	7 262	72,8	9 959	72,6	117 290	72,2
	dont CAP	899	62,6	2 816	62,5	3 715	62,5	51 136	65,4
	dont Bac pro	423	74,2	814	75,6	1 237	75,1	16 639	74,8
	dont BP	305	72,5	729	79,6	1 034	77,5	14 326	77,8
	dont BTS	774	80,5	1 470	83,6	2 244	82,5	20 711	80,4
Ensemble	Ensemble*	2 901	71,4	8 204	71,8	11 105	71,7	132 487	71,4
	dont CAP	949	61,6	3 179	61,3	4 128	61,3	57 318	64,6
	dont Bac pro	501	73,3	955	73,9	1 456	73,7	18 235	74,0
	dont BP	316	72,8	780	79,1	1 096	77,3	15 437	77,2
	dont BTS	812	80,2	1 619	83,0	2 431	82,0	23 236	79,7

Taux d'emploi des sortants des spécialités des services à 24 mois selon la classe de sortie et le sexe

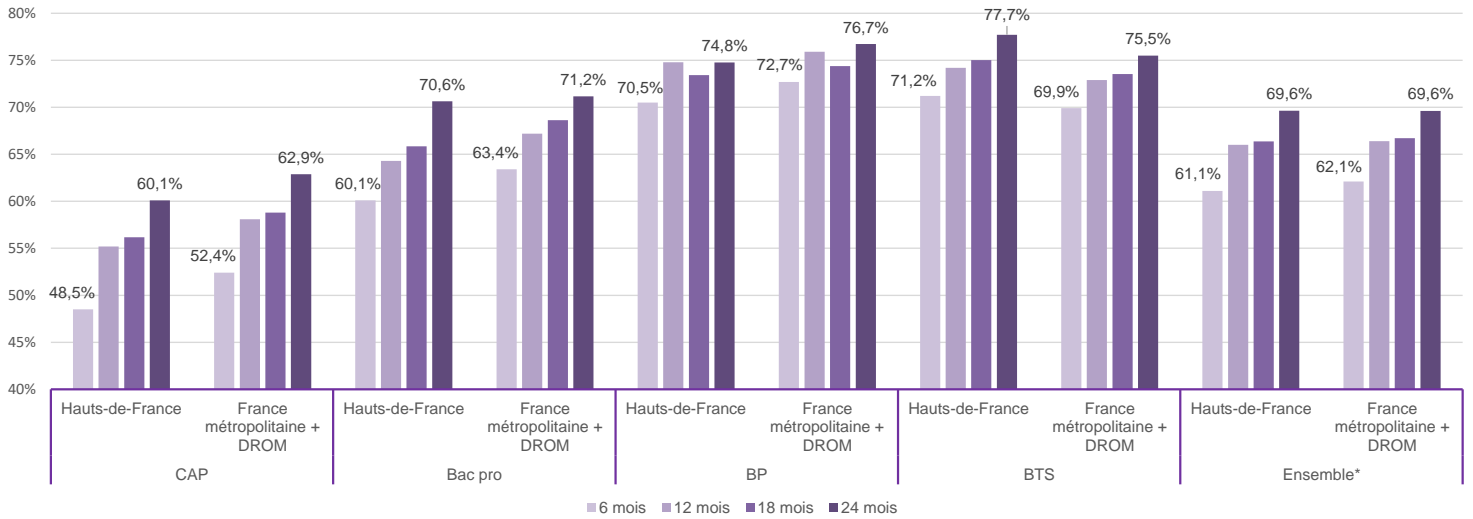
	Classe de sortie	Académie d'Amiens		Académie de Lille		Région académique		France métro + DROM	
		Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)	Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)	Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)	Nombre cumulé de sortants	Part en emploi (%)
Femme	Ensemble*	712	65,7	3 643	63,4	4 355	63,7	55 863	66,6
	dont CAP	177	49,2	1 082	50,7	1 259	50,5	15 234	55,7
	dont Bac pro	96	56,3	201	57,7	297	57,2	4 512	64,2
	dont BP	41	78,1	982	72,5	1 023	72,7	12 857	76,7
	dont BTS	310	75,2	776	71,3	1 086	72,4	14 189	72,5
Homme	Ensemble*	892	73,9	1 659	69,1	2 551	70,8	32 017	67,4
	dont CAP	358	75,1	337	64,7	695	70,1	8 499	64,4
	dont Bac pro	163	73,6	90	60,0	253	68,8	3 659	65,8
	dont BP	5	.	182	71,4	187	71,1	1 934	73,4
	dont BTS	263	73,4	659	72,4	922	72,7	10 144	70,1
Ensemble	Ensemble*	1 604	70,3	5 302	65,2	6 906	66,4	87 880	66,9
	dont CAP	535	66,5	1 419	54,1	1 954	57,5	23 733	58,9
	dont Bac pro	259	67,2	291	58,4	550	62,6	8 171	64,9
	dont BP	46	76,1	1 164	72,3	1 210	72,5	14 791	76,3
	dont BTS	573	74,4	1 435	71,8	2 008	72,5	24 333	71,5

* Incluant les mentions complémentaires de niveau 4 et 5, ainsi que les autres diplômes de niveau 3, 4 et 5

Champ : Apprentis sortants de dernière année de cycle professionnel en 2018 ou en 2019

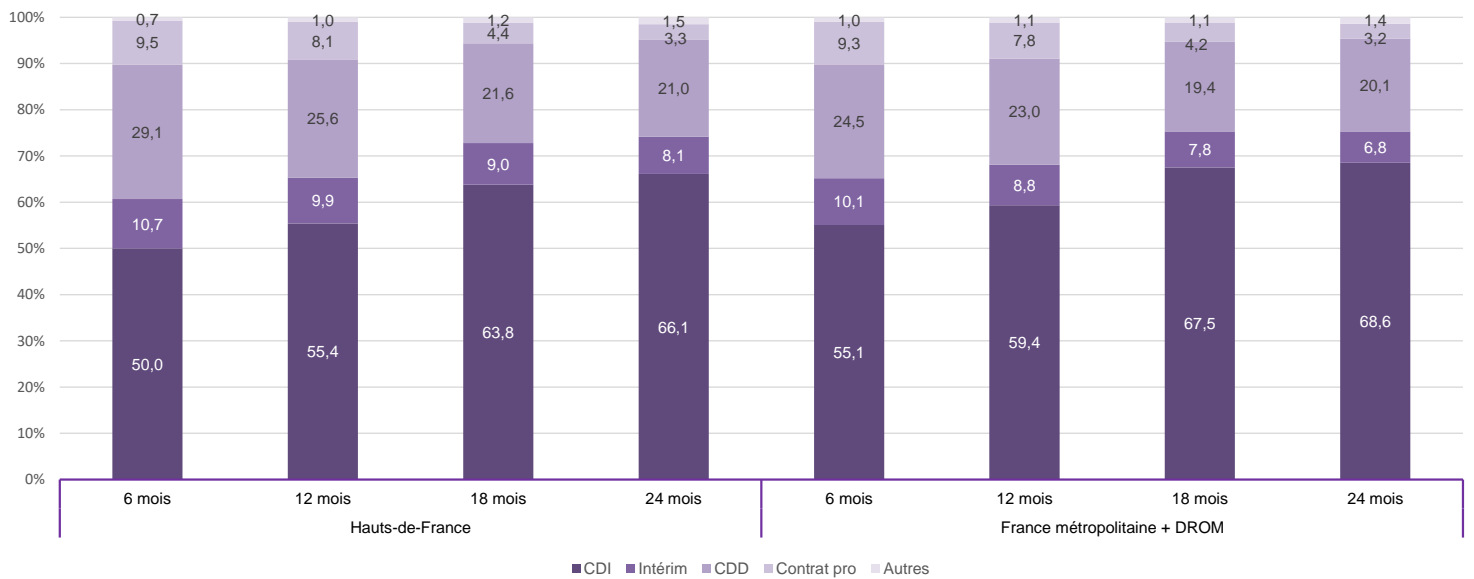
Source : Dares-Depp-InserJeunes.

Taux d'emploi selon la classe de sortie



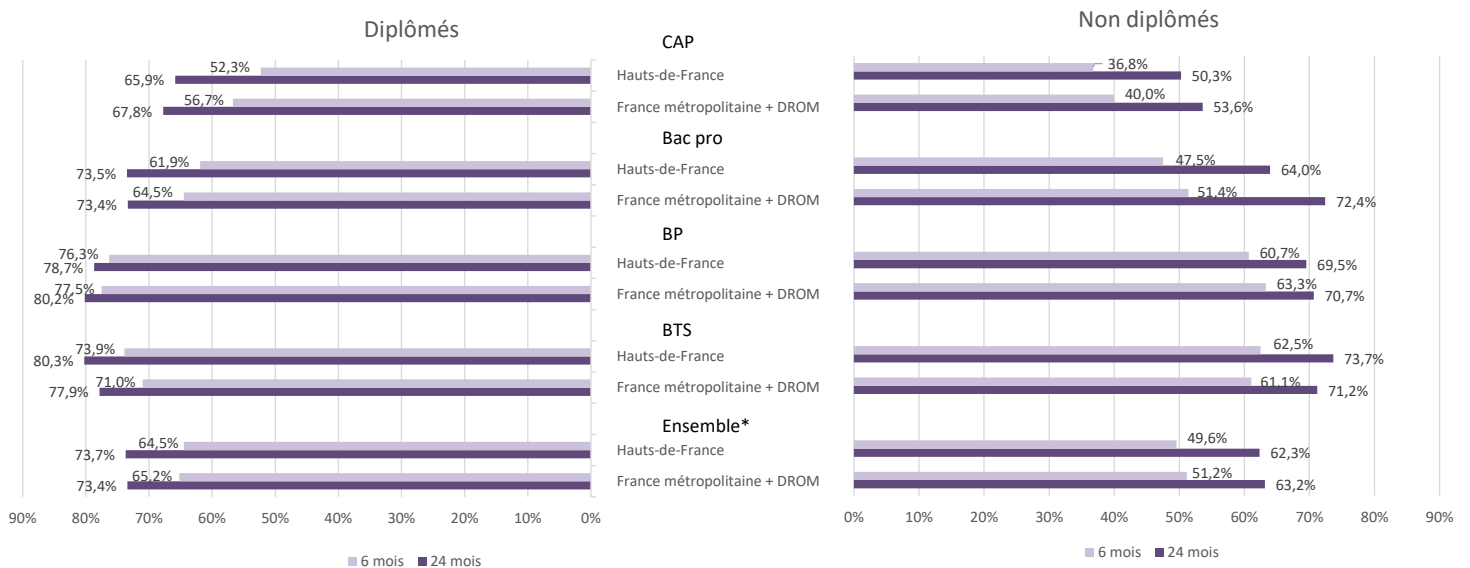
Note de lecture : Dans les Hauts-de-France, le taux d'emploi des apprentis 24 mois après leur sortie de formation est de 69,6 % contre 61,1 % 6 mois après leur sortie de formation (-8,5 points). Le taux d'emploi des apprentis de France métropolitaine + DROM 24 mois après leur sortie de formation est de 69,6 % contre 62,1 % 6 mois après la fin de la formation (-7,5 points).

Répartition du type de contrat obtenu



Note de lecture : Dans les Hauts-de-France, parmi les apprentis en emploi 24 mois après leur sortie de formation, 66,1 % sont en CDI contre 50 % pour les apprentis sortants 6 après la fin de la formation (-16,1 points). Ces proportions sont respectivement de 68,6 % et de 55,1 % (soit -13,5 points) pour les apprentis de France métropolitaine + DROM en emploi après leur fin d'études.

Taux d'emploi selon l'obtention du diplôme préparé



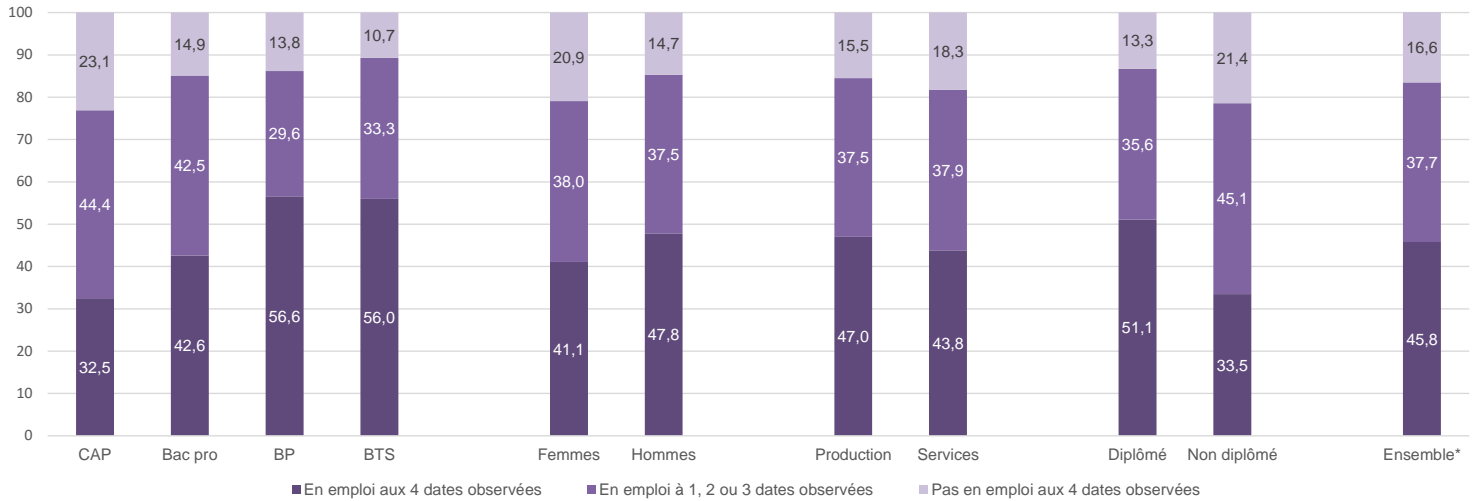
Note de lecture : Le taux d'emploi à 24 mois des apprentis diplômés est de 73,7 % dans les Hauts-de-France et se situe 9,2 points au dessus de celui à 6 mois. Il est de 62,3 % pour ceux n'ayant pas obtenu leur diplôme, ce qui correspond à une augmentation de 12,7 points par rapport à leur taux d'emploi à 6 mois. En France métropolitaine + DROM, le taux d'emploi à 24 mois des apprentis diplômés est de 73,4 % et se situe 8,2 points au dessus de celui à 6 mois. Il est de 63,2 % pour ceux n'ayant pas obtenu leur diplôme, soit une augmentation de 12 points par rapport à leur taux d'emploi à 6 mois.

* Incluant les mentions complémentaires de niveau 4 et 5 et les autres diplômes de niveau 3,4 et 5.

Champ : Apprentis sortants de dernière année de cycle professionnel en 2018 ou en 2019.

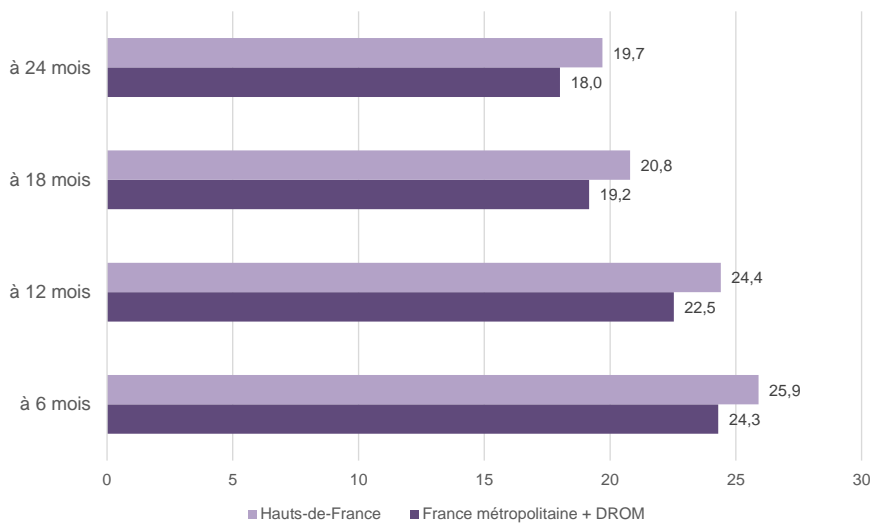
Source : Dares-Depp-InserJeunes.

Répartition des types de parcours dans les deux ans suivant la sortie de formation des apprentis



Note de lecture : Dans les Hauts-de-France, 45,8 % des apprentis sortants sont en emploi salarié privé aux 4 dates observées, c'est-à-dire 6, 12, 18 et 24 mois après leur sortie de formation. 37,7 % des apprentis sortants ont été en emploi salarié privé 1, 2 ou 3 fois sur les 4 dates observées. Et 16,6 % n'étaient pas en emploi salarié privé aux 4 dates observées.

Taux d'emploi chez le même employeur que lors de l'apprentissage



Quelques éléments d'analyse

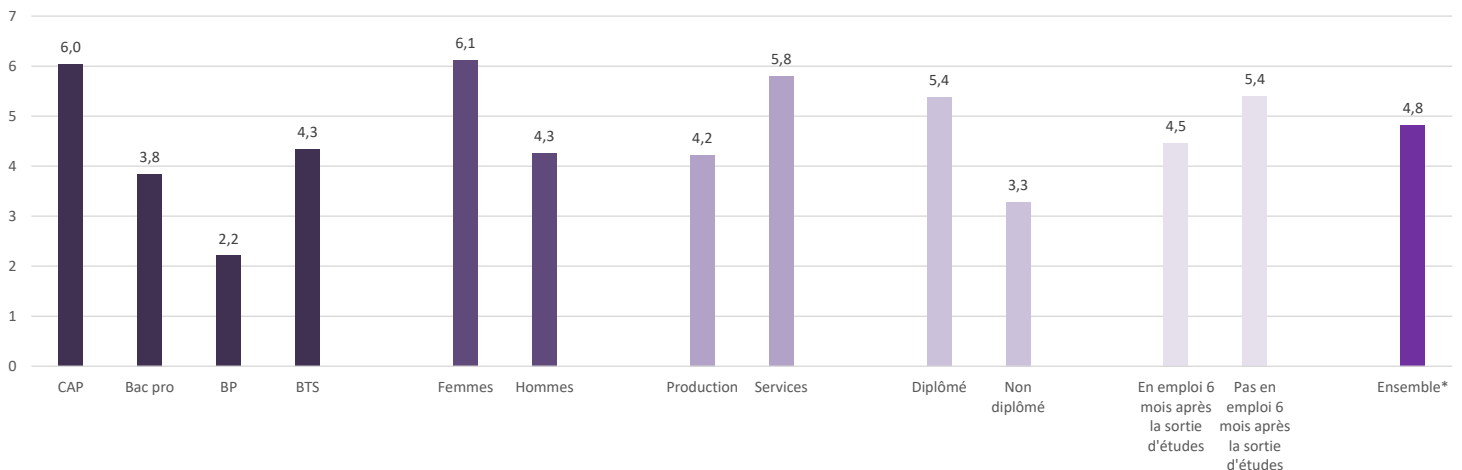
Dans l'ensemble des apprentis sortants de dernière année de cycle professionnel, 45,8 % étaient en emploi à chacune des 4 dates observées. Parmi eux, 30,2 % ont conservé le même employeur sur la totalité de la période et pour 19,7 % des apprentis sortants, cet employeur est le même que lors de l'apprentissage.

Il y a 37,7 % des apprentis sortants qui ont connu des périodes d'emploi et des périodes de non-emploi au cours des 4 dates observées. Parmi eux, 4,5 % ont repris des études (ce qui est considéré comme une période de non-emploi lors des points d'observation suivants) après avoir été en emploi 6 mois après la fin de la formation.

Et enfin, 16,6 % des apprentis sortants n'étaient en emploi salarié privé à aucune des 4 dates observées. Parmi eux, 5,4 % ont repris des études l'année suivant leur sortie de formation.

Note de lecture : Dans les Hauts-de-France, parmi les apprentis sortants, 19,7 % travaillent chez le même employeur que lors de leur apprentissage 24 mois plus tard contre 25,9 % 6 mois après leur sortie de formation (+6,2 points). 18 % des apprentis sortants en France métropolitaine + DROM travaillent toujours chez le même employeur que lors de l'apprentissage 24 mois après la sortie contre 24,3 % 6 mois après (+6,3 points).

Taux de reprise d'études



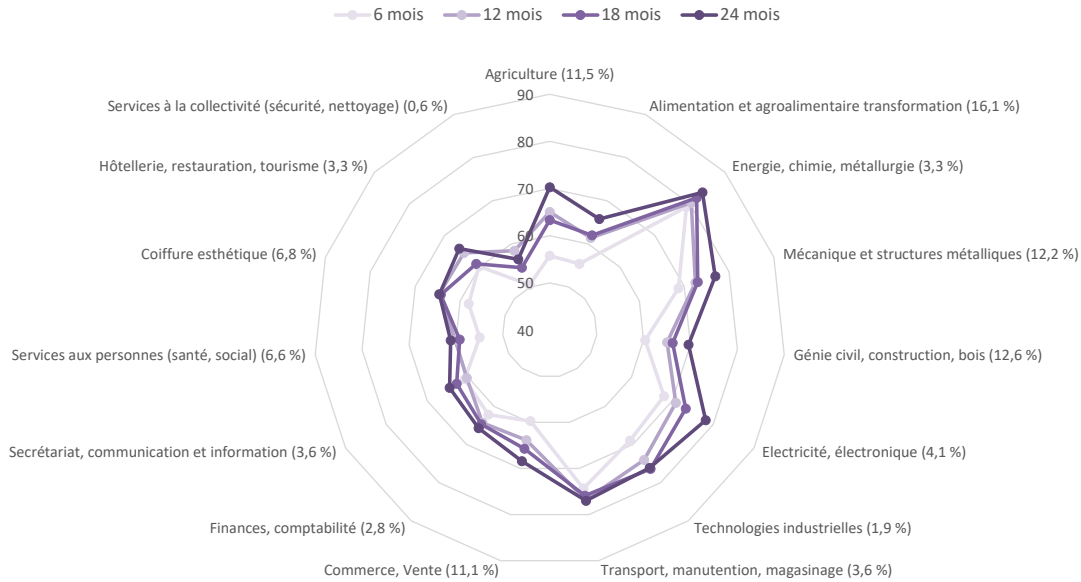
Note de lecture : Dans les Hauts-de-France, 4,8 % des apprentis sortants ont repris des études un an après la fin de leur formation.

* Incluant les mentions complémentaires de niveau 4 et 5 et les autres diplômes de niveau 3,4 et 5.

Champ : Apprentis sortants de dernière année de cycle professionnel en 2018 ou en 2019.

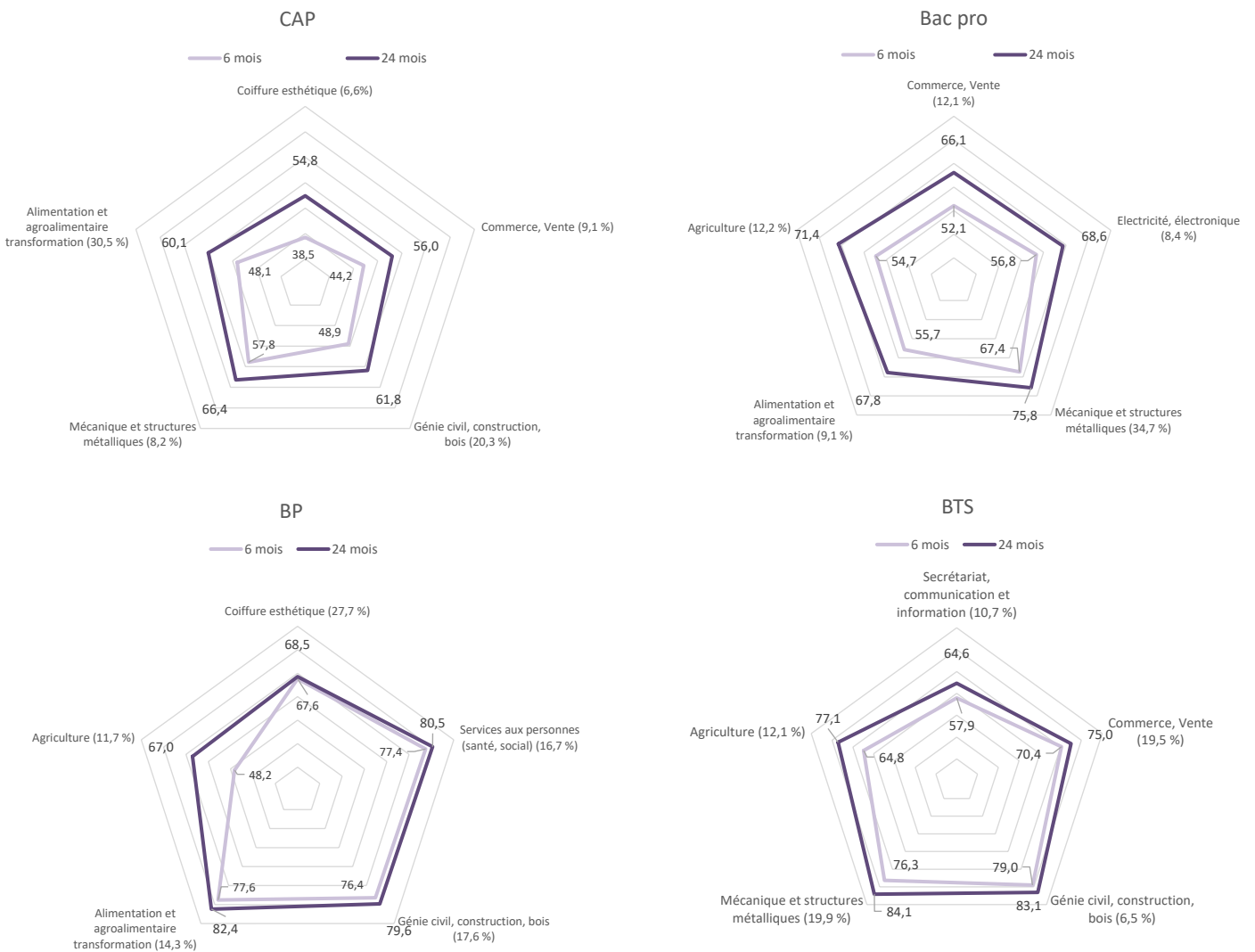
Source : Dares-Depp-InserJeunes.

Taux d'emploi à 6, 12, 18 et 24 mois selon le domaine de spécialité*



Note de lecture : Dans les Hauts-de-France, 68,4% des apprentis ayant suivi une formation en "Commerce, vente" sortis en 2018 ou en 2019 étaient en emploi 24 mois après leur sortie de formation. 6 mois après leur sortie de formation, le taux d'emploi de ces apprentis était de 59,7 %. Le domaine de spécialité "Commerce, vente" concerne 11,1 % des sortants.

Taux d'emploi à 6 et 24 mois selon la classe de sortie pour les 5 domaines de spécialités les plus représentés



Note de lecture : Dans les Hauts-de-France, 75,0 % des apprentis en BTS "Commerce, vente" sortis en 2018 ou en 2019 étaient en emploi 24 mois après leur sortie de formation. 6 mois après leur sortie de formation, le taux d'emploi de ces apprentis était de 70,4 %. Ces formations concernent 19,5 % des sortants.

* Incluant les mentions complémentaires de niveau 4 et 5 et les autres diplômes de niveau 3,4 et 5.

Champ : Apprentis sortants de dernière année de cycle professionnel en 2018 ou en 2019.

Source : Dares-Depp-InserJeunes.

Vous pourrez retrouver des données détaillées via le lien suivant : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Sigles

BP	Brevet Professionnel
BTS	Brevet de technicien supérieur
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
MC	Mention complémentaire

Champ et source

Le dispositif InserJeunes permet de rendre compte de l'insertion professionnelle des sortants de formation professionnelle en lycée ou en apprentissage. Par l'appariement de fichiers de suivi des scolarités et des Déclarations Sociales Nominatives, il permet de déterminer si les élèves inscrits en année terminale d'une formation professionnelle sont sortis du système scolaire ou s'ils poursuivent leurs études. Puis, pour les sortants, il permet de déterminer s'ils occupent un emploi salarié à des dates d'observation données (6 mois, 12 mois, 18 mois et 24 mois après la sortie).

Le champ des formations prises en compte dans le dispositif Inserjeunes couvre :

- pour les lycéens : les CAP, baccalauréats professionnels, BTS, Mentions complémentaires de niveau 3 et 4 dispensés dans les établissements publics et privés sous contrat sous tutelle du ministère de l'Education nationale.
- pour les apprentis : les formations de niveau 3 à 5, y compris agricoles, dispensées dans les centres de formation d'apprentis.

L'emploi des sortants de formation est mesuré à partir des Déclarations Sociales Nominatives. Il couvre l'ensemble du champ salarié privé, hors particuliers employeurs, ainsi qu'une partie des salariés du secteur agricole, en France.

Les indicateurs sont calculés sur 2 années cumulées. Ils ne sont pas diffusés quand le dénominateur est inférieur à 20 pour des raisons de robustesse statistique.

Définition

Les sortants des formations professionnelles : sont considérés comme sortants les élèves qui ne sont plus inscrits en formation l'année scolaire suivante. A l'inverse, les élèves toujours en formation sont appelés les poursuivants. Dans les Hauts-de-France, 47,6 % des lycéens professionnels et 34,2 % des apprentis ayant terminé leur cursus en 2018 ou en 2019 ont poursuivi leurs études à la rentrée scolaire suivante.

Taux d'emploi : ratio entre l'effectif de sortants en emploi salarié et l'effectif de sortants.

Type d'emploi : les emplois occupés par les sortants en emploi sont classés en cinq catégories

- CDI : contrats à durée indéterminée (y compris de chantier ou d'opération), fonctionnaires
- CDD : contrats à durée déterminée
- Intérim : contrats de travail temporaire
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex: conventions de stage, CDD intermittent, volontariat de service civique...)

Dans le cas de cumul de plusieurs contrats, un seul a été retenu (en priorité le CDI s'il y en a un, sinon le contrat le plus long).

Les chiffres clés de la région académique

Directrice de publication

Valérie Cabuil, Rectrice de région académique Hauts-de-France,
Rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des universités

Réalisation

Service de région académique des Études et des Statistiques
Alicia Poidevin, chargée d'études